

**Secrétariat
aux affaires
autochtones**

Québec 

213

DD5

Projets de réserve aquatique de la rivière
Moisie et de réserves de biodiversité des
lacs Pasteur, Gensart et Bright Sand

Côte-Nord

6212-01-204

Secrétariat aux affaires autochtones

[Accueil](#) > [Centre de presse](#) > [Communiqués](#) > [2005](#) > Communiqué du 4 juillet 2005

Le ministre Geoffrey Kelley annonce que le Québec définira une politique de consultation des Autochtones

Québec, le 4 juillet 2005 – Le ministre délégué aux Affaires autochtones, M. Geoffrey Kelley, annonce que le gouvernement du Québec élaborera une *politique de consultation des Autochtones*, et ce, avec la participation de ces derniers. Le but de la politique est d'ajuster les pratiques de consultation du gouvernement du Québec afin qu'elles tiennent compte des droits et des intérêts des Autochtones au regard des récents jugements Haïda et Taku River. Cette nouvelle politique permettra d'établir des règles rendant plus efficace la gestion des projets de développement du territoire, de soutenir les emplois et l'économie des régions et de favoriser la mise sur pied de partenariats durables avec les Autochtones.

« Le développement d'une telle politique marquera, j'en suis persuadé, un tournant important dans les relations que le Québec entretient avec les Autochtones. Nous voulons établir un cadre qui vienne préciser la portée de la consultation, le moment et le délai où elle se réalisera ainsi que les intervenants engagés dans le processus de consultation », a déclaré le ministre.

Le gouvernement du Québec nommera, au cours des prochaines semaines, un représentant spécial qui coordonnera un groupe de travail ayant pour mandat de proposer, dans les meilleurs délais, une politique qui réponde aux exigences fixées par la Cour suprême du Canada. Précisons enfin que le groupe de travail sera composé, outre des délégués autochtones, du Secrétariat aux affaires autochtones, du ministère de la Justice, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, du ministère des Transports ainsi que du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

« La participation de plusieurs ministères à la définition de la politique est en soi remarquable. Elle démontre toute l'importance que le gouvernement du Québec accorde à cette démarche, qui permettra de trouver une solution à la participation des communautés autochtones au développement des régions. À cet effet, des discussions préliminaires se sont tenues avec le chef régional de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, M. Ghislain Picard », a conclu le ministre.

-30-

Source :
Kevin Dobie
Attaché de presse
Cabinet du ministre Geoffrey Kelley
Téléphone : (418) 643-4980

Québec 